

COMMENT PRESENTER VOS REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ?

QUELQUES CONSEILS DE REDACTION

A. Comment présenter vos références bibliographiques ?

Votre bibliographie recense tous les ouvrages et articles consultés. Plusieurs conventions bibliographiques existent notamment suivant les types de documents, les types de supports (papier, CD-Rom...) et les disciplines. Quelle que soit la convention utilisée, il importe de respecter l'unité de présentation des œuvres mentionnées dans le mémoire (=große Hausarbeit, WiHa), dans les notes de bas de page et dans les références bibliographiques et surtout de demeurer constant.

Nous vous proposons les règles suivantes:

1. Les noms d'auteurs sont placés en ordre alphabétique. Les ouvrages d'un même auteur sont cités dans l'ordre chronologique de parution à la fin de votre travail.

a) Monographie

Nom de l'auteur, Prénom (année de parution) : *Titre de l'ouvrage (en italique)*. Lieu de publication : nom de l'éditeur.

- S'il y a plusieurs auteurs, il faut tous les mentionner.
- Le dernier nom est précédé de la conjonction « et », qui elle-même est précédée d'une virgule.
- Quand il y a plus de trois auteurs, seul le premier nom est mentionné et il est suivi de « et al. ».

Exemple:

Bourdieu, Pierre (1982): *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*.
Paris: Fayard.

Dubois, Jean, Giacomo; Mathée, Guespin & Louis et al. (1994): *Dictionnaire de linguistique*.
Paris : Larousse.

b) Article dans un périodique

Nom de l'auteur, Prénom (date de parution) : « Titre de l'article. ». *Titre du périodique (en italique)*, volume, numéro : pages .

Exemple:

Mertens, Jürgen (2001): „Geschichten gestalten. ‚Le Noël de Tacotin’ – ein Unterrichtsbeispiel aus dem Fremdsprachenfrühbeginn.“ *Der fremdsprachliche Unterricht Französisch*, 35, 53, 53-60.

Sarter, Heidemarie (1995): „Grammatik der gesprochenen und/oder der geschriebenen Sprache? Sprechen, Lesen und Schreiben im Französischerwerb in der Grundschule.“ *französisch heute* 26, 128-142.

c) Documents électroniques

Pour les ressources Internet (site-web...), nous vous conseillons d'indiquer la date de consultation, étant donné les modifications fréquentes dans ce domaine.

- Sites Internet

Site de la revue *Le français dans le monde* : <http://www.fdlm.org/> (consulté le 20 janvier 2020)

- Article de revue électronique

Nom de l'auteur, Prénom (date de la dernière mise à jour ou date de publication sur Internet) : « Titre de l'article. ». *Titre du périodique (en italique)*, volume, numéro : pages. [En ligne]. <adresse URL>, Date de consultation .

Exemple :

Robert, Jean-Michel (2015): « Pour un entrée en douceur dans l'écrit en français langue étrangère et seconde. » *ELA. Etudes de linguistique appliquée*. No. 179, 3, pp. 351 à 357. [En ligne]: [http: Pour un entrée en douceur dans l'écrit en français langue étrangère et seconde | Cairn.info](http://Pour.un.entree.en.douceur.dans.l.ecrit.en.francais.langue.etrangere.et.seconde|Cairn.info) (page consultée le 05 février 2022)

B. Quelques conseils de rédaction

N'oubliez pas de citer clairement et précisément toutes vos sources, dans la mesure où un lecteur tiers doit être capable d'identifier, de retrouver et de consulter toutes vos citations.

1. Citations

Une citation

- est constituée de passages empruntés à d'autres ouvrages, de paroles et de pensées rapportées en style direct.
- doit être reproduite exactement (texte et ponctuation),
- doit être présentée entre guillemets avec indication de sa référence. Le guillemet ouvrant « est suivi d'un blanc, le guillemet fermant » est précédé d'un blanc.

Si un mot ou plusieurs sont omis au début ou à la fin de la citation, on les remplace par trois points de suspension. Si certains mots ne sont pas reproduits à l'intérieur de la citation, on les remplace par trois points de suspension entre crochets [...].

Exemple:

« ... il faut qu'elle le divertisse et qu'elle éveille sa curiosité. Mais, pour enrichir sa vie, il faut en outre qu'elle stimule son imagination; qu'elle l'aide à développer son intelligence et à voir clair dans ses émotions.[...] Bref, elle doit, en un seul et même temps, se mettre en accord avec tous les aspects de sa personnalité sans amoindrir, au contraire en la reconnaissant pleinement, la gravité de la situation de l'enfant ... ». (Bettelheim 1976 :17)

2. Références

Si vous voulez présenter les idées d'un auteur, vous pouvez résumer son opinion, le citer ou faire des analyses de ses propos. Afin que le lecteur puisse retrouver le texte cité, vous devez indiquer la source exacte et complète.

Si vous vous référez à un auteur dans votre mémoire, la référence est placée à la fin de la citation entre parenthèse: indiquez le nom de l'auteur, l'année de publication et le numéro de la page.

Exemple:

Pour remédier à cette situation peu favorable, les professeurs devraient plutôt proposer des activités d'écoute qui permettent une *écoute ciblée* (cf. Julié & Lemarchand 1999: 9).

3. Notes de bas de page

La note de bas de page est utilisée pour un bref commentaire. Ne pas y placer la source d'une citation ou la référence d'un ouvrage mentionné dans le texte. Veuillez les noter en fin du mémoire dans le chapitre «Ouvrages utilisés ».

4. Signes de ponctuation

En ce qui concerne l'espacement des signes de ponctuation, veuillez noter les règles suivantes :

- La virgule et le point collent au mot précédent et sont suivis d'un blanc.
- Les parenthèses et les crochets ne comportent pas de blanc.

5. Quelques abréviations utiles

Certaines abréviations courantes peuvent être employées dans les références bibliographiques, dans vos sources ou dans les notes en bas de page. En général, les abréviations issues du latin sont indiquées en italique. Voici une liste non exhaustive d'abréviations courantes :

cf.(confer)	comparez avec
cf. infra	se référer à un point ultérieur du document
chap.	chapitre
coll.	collection, collaborateur(s)
éd.	éditeur(s), édition(s)
et al. (et alii)	et les autres auteurs
ibid. (ibidem)	dans le même ouvrage.
id. (idem)	chez le même auteur
infra	ci-dessous
loc. cit. (loco citato)	passage cité de la même page dans la note qui précède immédiatement
no(s)	numéro(s)
N.B.	nota bene
NDA	note de l'auteur
NDLR	note de la rédaction
op. cit. (opere citato)	dans l'ouvrage déjà mentionné du même auteur
p.	page
pp.	pages
rééd.	réédité, réédition
suiv.	suivant(s), suivante(s)
supra	ci-dessus
t.	tome(s)
vol.	volume(s)